

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déploiement d'AI Overviews et AI Mode en France : la FNPS dénonce être placée devant un fait accompli et réclame des garanties à Google et l'implication de l'Autorité de la Concurrence

Paris, le 23 juillet 2026

Le lancement en France, le 22 juillet 2026, des fonctionnalités **AI Overviews** et **AI Mode** de Google suscite une réaction unanime des éditeurs de la presse spécialisée et professionnelle qui dénoncent un déploiement unilatéral, mené sans concertation véritable, ni garanties suffisantes, et alertent sur les conséquences pour l'écosystème de l'information des modifications d'affichage et d'exposition des contenus informationnels qui en découlent.

Un basculement vers la recherche « zéro clic »

En affichant directement une réponse de synthèse générée par le modèle Gemini, AI Overviews et AI Mode accélèrent la transition vers un modèle de recherche où l'utilisateur n'a plus besoin de consulter les sites sources.

La FNPS souligne notamment l'absence de communication par Google sur les évolutions des impressions constatées dans les pays où ces fonctionnalités ont déjà été déployées depuis plusieurs mois. Il s'agit pourtant là d'une information disponible et essentielle à la tenue de négociations de bonne foi.

Pour la FNPS, c'est à la gestion collective à travers DVP d'agir au nom des éditeurs

La FNPS a contribué financièrement avec le SEPM à la création de la société de gestion collective Droit Voisin de la Presse (DVP) et a incité les éditeurs qu'elle représente à y apporter leurs droits voisins en gestion.

Très impliquée dans le pilotage de DVP, la FNPS soutient ses démarches proactives visant, d'une part, à demander formellement l'ouverture de discussions avec Google sur ces nouvelles fonctionnalités afin d'obtenir "les clarifications indispensables et les garanties attendues" sur le fonctionnement de ces nouveaux services et leur impact potentiel sur les sites de presse en ligne des éditeurs, sur la nature de l'exploitation de leurs contenus et, d'autre part, à suivre avec vigilance les conditions de déploiement d'AI Overviews et d'AI Mode dans le respect impératif des Engagements en vigueur pris devant l'Autorité de la Concurrence, qui imposent notamment des négociations de bonne foi des nouveaux usages, une transparence sur les données nécessaires à l'évaluation de la rémunération et une neutralité d'affichage.

L'Autorité de la Concurrence aurait toute légitimité à s'autosaisir

La FNPS considère que l'Autorité de la Concurrence aurait toute légitimité à s'autosaisir sans attendre pour analyser les conditions et conséquences du lancement de ces nouvelles fonctionnalités qui bouleversent sans préavis l'équilibre fragile et imparfait des accords difficilement signés ces dernières années en application d'une loi qui a été adoptée il y a bientôt sept ans.

L'enjeu dépasse la seule question économique : il s'agit de préserver, pour la presse de la connaissance et du savoir notamment, les conditions de production d'un journalisme professionnel, déontologique et pluraliste, face à un déploiement de l'intelligence artificielle générative qui ne saurait se faire au détriment de ceux qui produisent l'information.

La FNPS rassemble 1 100 publications imprimées et 600 services de presse en ligne, édités par 400 sociétés d'édition dont les effectifs s'élèvent à plus de 10 000 personnes dont 4 300 journalistes professionnels.

Contact presse : Catherine CHAGNIOT – 01 44 90 43 60.